

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES

## DU SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2010

La réunion est ouverte par quelques mots de bienvenue du Président de la Ligue d'Alsace de Tennis de Table, M. Bernard SIMONIN, qui rappelle que c'est la dixième fois que cette assemblée se tient le même jour que celle de la LATT.

La Présidente de la Commission arbitrage, Corinne STOFFEL, dans son rapport moral, signale que durant la dernière saison, 96 juge-arbitres ont dirigé 450 rencontres du championnat par équipes, et que, même si on peut regretter quelques « couacs » au cours de certaines parties, le pourcentage des rencontres « juge-arbitrées » est en hausse et atteint 97 %.

Pour les épreuves de prestige que sont les Euro-Mini Champs, les internationaux jeunes d'Alsace, les championnats d'Alsace et les inter-comités pas moins de 60 arbitres ont été sollicités par Marc FRIANT.

Côté presse, rien de particulier à signaler.

Pour la saison à venir, elle note que les arbitres seront une nouvelle fois très sollicités, puisque, en dehors des Euro-mini Champs à Schiltigheim, deux autres manifestations seront organisées dans notre région, à savoir, un tour du Critérium Fédéral de National 1 dame à Mulhouse par le MTT et le comité départemental du Haut-Rhin, et les championnats de France benjamins et cadets à Illkirch-Graffenstaden par l'APIG et la ligue.

Corinne donne ensuite la parole au Président de l'Instance Régionale de Discipline, Claude FLECK, pour une rapide présentation de l'activité de cette instance. Ce dernier rappelle que, c'est sur décision du Comité Directeur de la Ligue, que l'I.R.D. est amenée à juger un litige.

Un seul cas à traiter durant cette saison, et, une fois de plus, on se rend compte que, c'est uniquement une méconnaissance et une « non application » du règlement qui amène à des situations qui dégénèrent. En l'occurrence, une absence de pénalisation d'un service irrégulier (même le joueur fautif le reconnaît), un manque de réaction du J.A. quand à un remplacement d'un « arbitre joueur » dépassé par les événements, et tout finit par des insultes et des grossièretés, qui en plus ne sont même pas sanctionnées par un carton rouge. Dommage !!!!

Point important : **les modifications du règlement** pour la nouvelle saison portent sur trois points :

- 1) LA REGLE D'ACCELERATION : si le total des points des deux joueurs atteint 18 (soit 9 à 9 ou 10 à 8) la règle d'accélération ne s'applique plus.
- 2) REFUS DE JOUER : si un joueur refuse de disputer une partie, il est automatiquement exclu de la rencontre et ne peut de ce fait plus jouer ses parties suivantes. A noter qu'un joueur qui sort de la salle pour fumer, et qui, à l'appel de son nom, met plus de deux minutes pour rejoindre l'aire de jeu, sera « scratché » pour la partie, mais il aura le droit de disputer les parties suivantes.
- 3) BLESSURE : si un participant se blesse pendant l'échauffement, il ne peut plus être remplacé.

Dernier point abordé par la Présidente : **les dates des formations.**

Le prochain stage de formation pour les arbitres aura lieu les 13 et 14 octobre 2010 à Obernai et celui pour la formation de J.A. les 17 et 18 novembre 2010 au même endroit.

Pour devenir Arbitre National, il faut, dans un premier temps, passer par une présélection qui a lieu, soit du 28 février au 2 mars 2011, soit du 3 au 5 mars 2011 à Metz, puis, si on est qualifié, participer à la formation qui se déroule les 7 et 8 mai 2011 à Saint-Egrève en Isère. La date limite d'inscription à ces stages étant fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Enfin la formation des formateurs aura lieu à Bourges du 27 au 30 janvier 2011.

Après avoir donné quelques éclaircissements sur ces formations, Corinne STOFFEL clôt cette Assemblée Générale à 11 heures et passe le relais aux formateurs sur place pour une session de recyclage arbitrage. Les participants sont ensuite conviés à un verre de l'amitié.